

Objectifs

À l'issue de la formation, le/la participant(e) sera en capacité de :

- Connaître les addictions aux substances psychoactives et leurs effets ;
- Repérer une personne dépendante et comprendre son comportement ;
- Agir sur le plan juridique ;
- Mettre en place une démarche de prévention des addictions au sein de son groupe, de son entreprise ou de son agence.

Moyens pédagogiques

- **Pédagogie active fondée sur l'expérience**, avec témoignage et questions / réponses.
- **Apports théoriques par des vidéos d'experts** et échanges interactifs avec retour d'expérience.

Public

Président Directeur Général,
Directeur, Responsable
des Ressources Humaines

Contenu

Partie

1

Les substances psychoactives :

- Alcool et tabac ;
- Drogues illicites ;
- Médicaments.

Partie

2

Le cadre juridique :

- Vidéo d'experts ;
- Les règles ;
- Les enjeux : responsabilité civile et pénale de l'employeur.

Partie

3

Repérage et accompagnement :

- Étude de situations à partir de vidéos ;
- Comment communiquer sur ce sujet encore tabou ?
- Comment repérer, comment agir et accompagner un salarié en difficulté ?
- Ce contenu, théorique, est adapté aux attentes et au contexte de l'entreprise.

Suivi et évaluation

Pour mesurer l'impact de la formation

- Une fiche d'évaluation est remise à chaque participant ;
- Un questionnaire de satisfaction est adressé à l'entreprise.

Les + de la formation

- Une attestation de formation, à intégrer au **Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER)**, est adressée par la Fondation ;
- Remise de support d'information à la fin du module.